

DECISION

portant nomination de l'équipe de direction de l'agence régionale
de santé Centre-Val de Loire

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative
aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences
régionales de santé ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent
HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire
à compter du 17 avril 2019 ;

VU la décision N° 2020-DG-DS-0004 en date du 27 novembre 2020 portant
nomination de l'équipe de direction de l'Agence régionale de santé Centre-
Val de Loire ;

VU l'arrêté n° MTO000041013447 du Ministère des Solidarités et de la Santé,
Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, en date du 14 mars 2022
portant changement d'affectation de Madame Emmanuelle BURGEI à
l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à
compter du 15 avril 2022.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés :

Monsieur le Docteur Olivier OBRECHT, directeur général adjoint de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame Emmanuelle BURGEI, secrétaire générale de l'Agence régionale de
santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET, directrice de l'offre médico-
sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame Sabine DUPONT, directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale
de santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Houria MOUAS, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Matthieu LEMARCHAND, directeur de la stratégie de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Cédric DELZESCAUX, agent comptable de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Bertrand MOULIN, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Cher.

Monsieur Denis GELEZ, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir.

Monsieur Dominique HARDY, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans l'Indre.

Madame Myriam SALLY-SCANZI, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de l'Indre-et-Loire.

Monsieur Eric VAN WASSENHOVE, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Loir-et-Cher.

Madame Catherine FAYET, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Loiret.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, de la préfecture d'Eure-et-Loir, de la préfecture de l'Indre, de la préfecture d'Indre-et-Loire, de la préfecture de Loir-et-Cher et de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 15 avril 2022
Le directeur général de l'Agence
régionale de santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT

Décision n°2022-DG-DS-0003 enregistrée le 26 avril 2022